



AFROCENTRICITÉ GROUPE D'INFLUENCE
AFROCENTRICITY THINK TANK

www.afrocentricity.info
info@afrocentricity.info

KANAL K

Sylvain Amos : Journaliste,
Emission : « Fenêtre sur l'Afrique »
Samedi 2 juin 2012, 20h00 – 21h00
Radio Kanal K, Aarau, Suisse
Contact : fenetre.afrique@gmail.com
Tel: 0041 78 949 19 14

Invités : Allain Jules, Economiste et politologue
Email : allain.jules@gmail.info et
Dr Yves Ekoué Amaïzo, Directeur de Afrocentricity Think Tank (groupe d'influence) :
Email : yeamaizo@afrocentricity.info

Les commentaires du Dr Yves Ekoué Amaïzo sont proposés ci-après.

Questions de Kanal K (modérateur Sylvain Amos - SA)
Thème du jour : Tour d'horizon sur l'actualité africaine.

Mali

Question 1 – Mali - SA : *Dioncounda Traoré, Président de Transition au Mali a subi une agression le lundi 21 mai dernier au palais présidentiel à Bamako. Un acte vivement condamné par l'opinion internationale et aussi dans les milieux politiques africains. Alors qu'il subit toujours des soins en France, la crise politique malienne après le coup d'Etat militaire avec à sa tête le capitaine Sanogo perdure toujours. L'insécurité règne partout dans le pays. Boni Yayi, chef d'Etat Béninois, Président en exercice de l'Union africaine opte pour une création d'une force militaire africaine avec l'appui de l'ONU pour sécuriser le Mali. Quel est votre commentaire ?*

YEA – Réponses :

1. Je souhaite d'abord m'associer à la désolation de la population malienne et plus particulière celle au Nord du Mali qui vivait libre et se retrouve aujourd'hui prise dans le piège des enjeux de puissance.
2. Il faut citer au moins les groupes AQMI (Al-Qaïda en Afrique du Nord), le Groupe d'Ansar Dine (Islam radical), le groupe Mouvement de Libération National de l'Azawad (MNLA - des Maliens, Touaregs qui réclament leur territoire usurpé depuis la colonisation française), des groupes dissidents multiples (principalement islamiques radicaux), les grandes puissances notamment la France qui n'est pas intervenue et n'a plus les moyens d'intervenir en Afrique après avoir démontré le contraire avec la Côte d'Ivoire et la Libye), les réseaux ésotériques comme les Francs-maçons qui tentent de mettre à la tête des pays africains quelques-uns des leurs, les militaires maliens qui ont fait le coup d'Etat, les militaires maliens restés fidèles au Président Amadou Toumani Touré, les partis politiques maliens divisés sur le soutien à apporter à ce putsch, la société civile malienne dans toute sa diversité (pour, contre et sans opinion), la CEDEAO dominée par le Président Burkina-Faso et le Président Alassane Ouattara, l'Union africaine qui se contente de rappeler l'intangibilité des frontières africaines héritées de la colonisation, etc.
3. La stratégie de la CEDEAO se décline en trois points et fait du Mali, un pays sous diktat de la CEDEAO. Cela crée du ressentiment au point d'empêcher les militaires putschistes de s'écarter. Alors faire d'un capitaine putschiste un « ancien chef d'Etat » avec tous les droits y afférents et retarder le plus longtemps possible une intervention militaire au nord du Mali est un signe d'impuissance, de faiblesse et



surtout l'incapacité de la CEDEAO à intervenir sans l'appui des Occidentaux, plus particulièrement de la France.

4. La proposition du Président YaYi Boni, président en exercice d'opter pour la « création d'une force militaire africaine avec l'appui de l'ONU pour sécuriser le Mali » témoigne de l'incapacité de la CEDEAO d'agir. Le groupe Azawad (MNLA) n'arrive pas à s'entendre avec le Groupe Asar Dine sur la question de la laïcité ou de l'islamisation de la région Nord, mais aussi les liens mafieux et stratégiques entre Al Qaïda et le Groupe Asar Dine. Boko Haram, un groupe terroriste islamique, a signé des accords avec le groupe AQMI. Cela neutralise le Nigéria qui est en retrait sur ce dossier. La France du Président Nicolas Sarkozy et l'OTAN avec leurs interventions en Libye et le manque de gouvernance et de suivi de l'après-intervention libyenne sont les principaux responsables de la situation libyenne. Mais les problèmes budgétaires de la France ont empêché Nicolas Sarkozy d'envoyer des soutiens logistiques à ATT. Ce signal a permis au Nord du Mali aux groupes islamiques intégristes et ceux laïcs du MNLA (Azawad) de mener leur offensive d'occupation du Nord du Mali tout en permettant au Sud du Mali, à des putschistes dépourvus de toute analyse stratégique d'empêcher les élections qui devaient avoir lieu en moins d'un mois, mettant fin à plusieurs années de démocratie à la malienne. Bref, un sentiment de grand gâchis pour le Peuple Malien qui ne mérite pas cela.

Question 2 - Mali - SA : Hervé Ladsous. Chef du département des opérations de maintien de la paix à l'ONU a affirmé cette semaine qu'ils ne sont pas prêts lorsque Yayi Boni demande l'appui de l'ONU pour une intervention militaire africaine au Mali. D'ici le temps de réunir et de convaincre L'ONU de la nécessité et l'urgence, le pire ne risque-t-il pas d'arriver au Mali ?

YEA – Réponses :

La demande Yayi Boni est une tentative maladroite de transférer la patate chaude au niveau de la France d'abord en estimant que le problème du Nord du Mali est un problème qui concerne le monde entier et dans un deuxième temps, face certainement à la réserve du nouveau gouvernement français de François Hollande, il était préférable d'impliquer les Nations Unies pour dégager partiellement la responsabilité de la CEDEAO et de l'Union africaine. Mais le vrai problème est que l'ONU reçoit ses financements, ses instructions des Etats notamment ceux du conseil de sécurité. A ce titre et tant que les conséquences de ce conflit n'aura pas d'impact direct sur les pays occidentaux et le monde, il est fort possible que l'implication de l'ONU et des pays occidentaux sera réduit au minimum, juste pour sauver la face. La logistique qui ne couterait pas trop d'argent et quelques militaires instructeurs par internet devraient suffire. En effet, ce sont ces mêmes Occidentaux qui ont divisé le Congo, l'Ethiopie/Erythrée, le Soudan/Soudan-sud, alors le Mali ne doit pas leur poser un problème dès lors que les Otages français ne sont pas libérés et que les cartes géologiques et minières du Nord du Mali pourraient servir de justificatifs pour ne pas intervenir. Je ne vois pas ce que vous appelez le pire quand vous savez ce qui se passe en République démocratique du Congo à l'Ouest, alors que le nombre le plus important des troupes de l'ONU sont dans ce pays. Il faut apprendre à ne pas voir l'ONU comme la solution mais parfois comme le problème. Il faut de toutes les façons une résolution et les échecs des grands conquérants Occidentaux en Afghanistan et leur désengagement ne militent pour un nouvel Afghanistan au Mali. Les intérêts géostratégiques occidentaux s'accrochent bien de la partition au Mali.

Question 3 - Mali - SA : Retenons que le nord du Mali est partagé entre trois différentes fractions d'idéologie différentes : les groupe MNLA et AQMI, tandis que le sud est contrôlé par le putschiste Sanogo. Peut-on dire que la scission est consommée et par ricochet les pays voisins sont en voie de déstabilisation ?

YEA – Réponses :



Face à une difficulté des pays occidentaux de s'engager dans ce qui peut devenir une poudrière du désert, face à l'impuissance des chefs d'Etats africains notamment la CEDEAO et l'Union africaine qui font face à leur légendaire fausse indépendance, le sort du Mali pourrait bien se résoudre par une forme de statu quo moderne. L'UA doit cesser de croire à l'intangibilité des frontières africaines. Ce point a été débattu dans le livre collectif que j'ai dirigé en 2002 et intitulé : *L'Afrique est-elle incapable de s'unir ? Avec comme sous-titre « Lever l'intangibilité des frontières et opter pour un passeport commun, aux éditions l'Harmattan. La CEDEAO doit devenir démocratique car le Président Putschiste de Burkina Faso ne peut prendre les décisions seul sans informer les autres chefs d'Etat qui se taisent compte tenu de leur engagement sur la « loi du silence » au sein de leurs groupes ésotériques. La France de François Hollande n'aime pas la guerre entre les pauvres, donc la négociation sera privilégiée. Donc, je propose que les Maliens regardent en face leur propre histoire et ce que la colonisation a fait au peuple Touareg dans le passé. Sur cette base le peuple Touareg doit accepter de négocier dans le cadre malien. Alors, la solution originale consiste à faire du Mali une fédération avec deux régions Nord et Sud avec d'ici un an, un référendum permettant de confirmer tout ceci, choisir des représentants démocratiquement et surtout répondre à la question d'avoir un Etat laïc au Sud comme au Nord... A force de ne jamais anticiper les problèmes et surtout d'éviter d'y répondre, les chefs d'Etat se font piéger par leur technique des messes basses, foncièrement anti-démocratiques. Mais un ancien putschiste ne peut régler le problème du Mali avec un nouveau putschiste. La solution risque de ne pas être durable. Il suffit de voir le cas du Togo où les contestations se multiplient suite à la médiation du Président Blaise Compaoré. Le Burkina-Faso n'est pas un bon médiateur dans le dossier malien.*

Côte d'Ivoire

Question 1 – Côte d'Ivoire - SA : Arrivé au pouvoir depuis plus de 15 mois avec l'appui direct des forces armées de la France, sous le mandat de l'ONU, Alassane Ouattara peine à réconcilier les Ivoiriens ; il vient de limoger son Ministre de l'Intégration africaine et figure de proue du régime, ce dernier était très impliqué dans la résolution de la crise malienne. Peut-on parler déjà d'une mission impossible pour le Président ?

YEA – Réponses :

Je précise que l'ONU n'a jamais donné mandat à la France d'aller déloger un Président africain à la Présidence africaine et de le kidnapper. Le mandat de l'ONU est bien plus pacifique. Cette usurpation et détournement des mandats de l'ONU par les pays occidentaux en Libye bloquent aujourd'hui le conseil de Sécurité. La Chine et la Russie ont beaucoup de réserves pour approuver une quelconque mission de l'ONU en Syrie ou ailleurs. Face au non-respect des résolutions de l'ONU, il est difficile de croire qu'une résolution de l'ONU sur le Mali permettra de résoudre le problème géostratégique. Alassane Ouattara est bien le Président en exercice de la CEDEAO, mais il n'est pas un président élu sur une base de l'exemplarité et sa crédibilité dans la gestion du cas Mali doit être comparé avec l'arrivée des troupes rebelles en Côte d'Ivoire qui lui ont permis d'accéder au pouvoir sans d'ailleurs qu'aujourd'hui, les Ivoiriens sachent la réalité de la vérité des urnes dans ce pays, puisqu'il a refusé de procéder au recomptage des voix.

Le limogeage du Ministre de l'intégration africaine n'a rien à voir avec le Mali. Ce dernier est impliqué dans le dossier des déchets toxiques et doit répondre devant les tribunaux. Encore un mauvais exemple d'exemplarité dans le gouvernement d'Alassane Ouattara. Alors, les Maliens n'ont pas beaucoup de



chances. Car il faut des responsables politiques éthiques pour permettre le rétablissement de la confiance et surtout faire émerger des propositions intelligentes et stratégiques au service du peuple Malien. Je rappelle que la solution passe par la création d'un Etat fédéral au Mali suivi par des élections et un référendum.

Il n'y a jamais de mission impossible en Afrique sinon toutes les missions seraient des missions impossibles en Afrique. Il faut simplement des responsables politiques qui acceptent de créer les conditions de confiance pour que le Peuple malien s'exprime, y compris sur le sort du putschiste le Capitaine Sanogo. En pensant régler le problème sur le plan alimentaire avec l'octroi d'un statut d'ancien chef d'Etat au capitaine Sanogo, la CEDEAO gère ce dossier avec une approche à court-terme et non à long terme dans l'intérêt des populations maliennes. Que faire de tous les militaires amis du Capitaine Sanogo ? Il suffit de rappeler comme l'ex-premier ministre de la Côte d'Ivoire, Guillaume Soro a dû se déplacer avec tous ces rebelles devenus ses gardes du corps pour aller occuper la présidence du parlement ivoirien. Ces approches de la gouvernance ne sont pas éthiques et ne peuvent s'appliquer au Mali. De toutes les façons, les Africains en général finiront par payer pour cette forme d'arrangement avec l'éthique. La culture ancestrale africaine condamne ses pratiques qui coupent les pays en deux camps qui n'arrivent plus à se faire confiance.

Question 2 – Côte d'Ivoire - SA : *Le procès des responsables politiques de l'ex-Président Laurent Gbagbo a débuté le 31 Mai dernier, peut-on doré et déjà parler de parti pris dès lors que Pascal Affi Nguessan l'ex-Président du Front Patriotique Ivoirien (FPI, le parti de Laurent Gbagbo) est détenu en prison ? Maintenant que Mr Pascal Affi Nguessan peut se présenter devant un tribunal dont la partialité n'est pas démontrée, peut-on parler d'une lueur d'espoir pour Michel, le fils de Gbagbo ou l'horizon est encore sombre pour ce dernier ?*

YEA – Réponses :

Vous savez les avocats de Laurent Gbagbo remettent en cause la légitimité de la Cour pénale internationale pour juger leur client. En fait, ils estiment qu'il y a eu un vice de procédure et qu'Alassane Ouattara n'avait pas été encore proclamé Président par le Conseil Constitutionnel avant d'envoyer une simple déclaration à la CPI pour ratifier le Statut de Rome, le traité fondateur de la CPI. C'est un argument recevable. Quand là encore, il n'y a pas exemplarité dans les procédures, il est difficile de croire à la partialité de Tribunaux ivoiriens qui risquent de faire d'un Pascal Affi Nguessan, un bouc-émissaire. Les responsabilités sont partagées en Côte d'Ivoire. Alors attendons de voir comment le procès va se dérouler. Ce n'est pas cela qui milite en faveur du retour de tous les Ivoiriens au pays, encore moins du retour de la confiance.

Pour Michel Gbagbo, le fils de Laurent Gbagbo, qui bénéficie de la double nationalité ivoirienne et française, il faut croire que des négociations seront tenues pour le laisser partir en France tôt ou tard. Un refus prolongé signifierait que les autorités ivoiriennes d'Alassane Ouattara estiment utiliser le fils de Laurent Gbagbo dans les négociations entre la France et la Côte d'Ivoire. C'est du « *real politik* ». De toutes les façons, il faut espérer que toutes les tortures subies et coups reçus de la part du système instauré par le régime actuel feront l'objet d'un témoignage une fois Michel Gbagbo libéré.

Question 3 – Côte d'Ivoire - SA : *Un fait surprenant apparaît toutefois. La Communauté internationale se retrouve confrontée au refus du Président Alassane Ouattara de la Côte d'Ivoire de livrer tous ceux qui sont impliqués dans la guerre dans ce pays. Au même moment, l'ex-Président Laurent Gbagbo est seul à être détenu par la Cour Pénale internationale et personne ne dit rien ?*



YEA – Réponses :

Non, il n'est pas exact que personne ne dit rien. Je rappelle que tous les ministres français qui ont ordonné des massacres et des assassinats des populations africaines n'ont jamais été condamné par une Cour pénale internationale, ni par une Cour pénale africaine. Ce sont des responsabilités collectives. Pourtant pour la Côte d'Ivoire, ce point n'est pas pris en compte. Ce procès reste à faire d'ailleurs. Comme il s'agit d'une procédure juridique, les avocats font leur travail et le rythme de la justice internationale est plus long. L'acte d'accusation de la CPI, à savoir « crimes contre l'humanité commis lors des violences post-électorales de 2010-2011 », ne posent pas de problème au Togo pour les élections de 2005. Vous savez, la communauté internationale fonctionne sur une base de préférence et d'opportunisme dans la défense de leurs intérêts. La plupart des dirigeants africains fonctionnent sur des bases d'amitié, de relations secrètes et autres arrangements. Alors quand ils deviennent les bouc-émissaires, tout est fait pour les faire partir, Le cas du Président malien, Amadou Toumani Touré dit ATT qui a été évincé par un coup d'Etat d'un capitaine qui a suivi des formations aux Etats-Unis doit faire réfléchir. Le refus de construire une vraie indépendance économique fait de nos dirigeants des agents de représentation des intérêts étrangers avant la défense des intérêts des populations. Pour le moment, Guillaume Soro n'est pas le bouc-émissaire car il y aura beaucoup de choses à dire sur ceux qui lui ont fourni les armes pour la déstabilisation du Nord de la Côte d'Ivoire. Dans ce jeu, les dirigeants occidentaux préfèrent se taire et mettre l'accent via les médias sur un seul bouc-émissaire. Tant que les dirigeants africains n'auront pas le courage de juger leur propre dirigeant, et donc de respecter l'éthique et la vie des citoyens africains, on aura encore beaucoup de dirigeants comme Hissène Habré en train de se préparer à n'être jamais jugé par leurs pairs africains. Alors, c'est faire le jeu des Occidentaux qui ne sont eux-mêmes pas membres de la CPI mais font juger les autres, les bouc-émissaires qui gênent leurs intérêts basement matériels.

Togo

Question 1 – Togo - SA : *Le Vendredi 25 Mai 2012 l'Assemblée nationale a voté sous haute surveillance militaire un projet de loi controversé portant modification du code électoral en refus des recommandations de la CEDEAO et de L'UE ses partenaires privilégiés, alors assiste-t-on encore une fois à la démocratie viciée, qui se solde par des morts comme lors des élections présidentielles togolaises en 2005 ?*

YEA – Réponses :

Vous faites bien de préciser que c'est sous la « haute surveillance militaire » que l'Assemblée nationale togolaise fonctionne. Cela est une simple indication de la qualité de la démocratie togolaise sous Faure Gnassingbé. Mais cela dénote aussi que les militaires en question sont des « non-Républicains » puisqu'ils ne laissent pas l'Assemblée nationale travailler en toute indépendance et en son âme et conscience. Je rappelle d'ailleurs que le Gouvernement togolais refuse toujours de recenser la Diaspora togolaise. Cela signifie que Faure Gnassingbé fait de la discrimination entre les Togolais du dedans et les Togolais du dehors. Les Togolais du dehors n'ont pas le droit d'être sur les listes électorales et de voter à l'étranger, soit entre 1 et 1,5 millions de Togolais concernés.

Sur le code électoral, il n'y a eu aucun consensus entre le Gouvernement et les différents partis politiques. C'est donc un code électoral imposé par le pouvoir politique togolais. Pour satisfaire les conditions d'hypocrisie demandée par l'Union européenne, il suffit de faire avaliser les décisions unilatérales de Faure Gnassingbé et le tour est joué. La communauté internationale va continuer à légitimer des régimes



de la contre-vérité des urnes comme elle vient de la faire pour la République démocratique du Congo avec Joseph Kabila Junior. C'est donc bien au peuple togolais d'en prendre conscience et d'imposer la démocratie au sein des partis politiques togolais. Car, on ne peut aller réclamer de la démocratie au parlement togolais ou dans le parti politique RPT rebaptisé UNIR quand cela ne se pratique pas dans les partis politiques d'opposition au Togo. Oui, la démocratie est corrompue par des pratiques antirépublicaines que légitime la communauté internationale. En réalité, il ne faut plus parler de démocratie mais de vérités des urnes. Car c'est bien la contre-vérité des urnes qui est légitimée par l'Union européenne et la communauté internationale. La France de François Hollande n'a pas encore eu le temps de se pencher sur cette démocratie de l'hypocrisie en Afrique, au Togo en particulier. Pourtant c'est cette démocratie de l'hypocrisie que l'ex-Président Nicolas Sarkozy a totalement légitimée.

Question 2 – Togo - SA : *Dr Yves Ekoué Amaïzo, vous venez de publier sur le site du cvu-togo-diaspora.org, voir <<http://cvu-togo-diaspora.org/2012/05/21/togo-et-ses-militaires-faut-il-desarmer-les-forces-armees-togolaises-pour-permettre-la-verite-des-urnes/6459>> un article intitulé : TOGO ET SES MILITAIRES : Faut-il désarmer les Forces armées togolaises pour permettre la vérité des urnes ? Pourquoi parlez-vous de désarmement des forces armées. L'armée togolaise se dit pourtant républicaine...*

YEA – Réponses :

Entre 1963 et 2012, le Togo n'arrive plus à connaître la vérité des urnes. La raison est que des militaires, alignés sur la France à certaines époques de l'histoire du Togo, sont devenus des alliés objectifs de celui qui est au pouvoir. Ces militaires partagent les richesses du pays ensemble avec ceux un pouvoir qu'ils soutiennent ou alors ont contribué à mettre en place. Mais comment est-ce que ces militaires se maintiennent au pouvoir ? Par la force, les armes, les abus de droit et de pouvoir et aussi la légitimation hypocrite des pays occidentaux qui trouvent leur compte quand les populations sont sous pression des régimes militaires avec des civils à leur tête. Mais qui finance l'essentiel des armes, tant dans le cadre d'une aide bilatérale que de formules d'assistance technique ? Pour le Togo, une grande partie vient de la France mais pas uniquement. Les Etats-Unis sont aussi présents dans le cadre de la formation et des cartographies des espaces. Ce système crée un cercle vicieux qui contraint les militaires à ne jamais vouloir un régime qui mettrait en cause leur privilège et le chantage sur les populations. Il faut donc nécessairement comprendre que si ces militaires sont désarmés, alors le chantage va s'arrêter. C'est bien parce que la France a refusé d'envoyer des armes à l'ex-Président Amani Toumani Touré (ATT) au Mali, comme au demeurant aux putschistes héritiers du Capitaine Sanogo que les groupes AQMI, Asar Dine et ceux du MNLA (Azawad) ont pu s'emparer du Nord du Mali.

Les armes n'ont jamais servi à défendre le territoire togolais mais ont permis au contraire de maltraiter les populations civiles, les partis d'opposition notamment leur dirigeants. Mais plus grave, ces armes servent aussi au chantage et intimident bon nombre de Togolais et Togolaises. Donc, si François Hollande et ceux de la communauté internationale qui sont les vrais amis du peuple togolais veulent permettre l'émergence de la vérité des urnes dès les prochaines élections législatives et communales d'octobre 2012 (si les dates sont maintenues), il faut désarmer les militaires togolais, notamment les militaires anti-républicains qui utilisent les armes pour imposer le pillage économique en règle du pays. Ces militaires-là ne sont pas que des anti-républicains, en fait de vrais anti-républicains car ils font semblant d'être des Républicains. Mais les militaires Républicains togolais sont des peureux aussi, car ils savent très bien ce qui se passe. Ils subissent même les conséquences dans leur vie quotidienne mais ils sont incapables de s'organiser pour constituer une force alternative permettant de valoriser le retour de l'éthique et des valeurs fondant le retour de la confiance au Togo. Mais le fond de l'article était plus une critique du jeu trouble de l'ONU (*Secrétaire Général Adjoint des Nations Unies et Haut Représentant pour les Affaires de désarmement était de passage à Lomé*), qui ferme les yeux sur le jeu des militaires non-républicains dès lors que le Togo leur fournit des



contingents de soldats pour mener des opérations de paix dans les autres pays africains, sans d'ailleurs que les résultats ne soient probants comme au Congo démocratique.

Sierra Léone

Question 1 – Liberia - SA : *Pour terminer ce tour d'horizon sur l'actualité africaine.... Le seigneur de Guerre Charles Taylor du Libéria a été condamné à 50 ans d'emprisonnement ferme par la Cour Pénale International. Il devra purger sa peine non pas à la Haye, mais Royaume Uni et non. Quelles lectures faites-vous de tout ceci ?*

YEA – Réponses :

Charles Taylor a eu un jugement exemplaire et il peut s'estimer heureux car les vies qu'il a contribuées à détruire au Libéria n'est pas comparable. D'ailleurs le procureur avait demandé 80 ans.

- Le premier regret est que la peine de Charles Taylor ne résout pas grand-chose aux problèmes quotidiens des victimes qui sont encore vivantes, handicapées, dont la vie est détruite sans parler des enfants-soldats.
- Le second regret est qu'aucun Tribunal africain n'ait été créé pour sanctionner les dérives de ceux qui dirigent les Etats africains, souvent avec l'aval des pays occidentaux. Charles Taylor fut un agent secret américain. La responsabilité des Etats-Unis est donc bien engagée.
- Le troisième regret qui découle du second est que tant que l'Afrique n'aura pas de Tribunal africain pour juger des énergumènes comme Charles Taylor, c'est qu'il y a encore de nombreux dirigeants qui cachent leur jeu et lui ressemblent étrangement. C'est cela qui explique les résistances dès lors qu'il s'agit de juger les criminels au sommet de l'Etat. Chacun se demande s'il n'est pas celui qui aura créé un Tribunal devant lequel il devra répondre un jour de ses crimes envers le peuple africain.
- Le quatrième regret est que cette situation a créé un précédent. Les dirigeants africains ont peur de la Cour pénale internationale et donc s'organisent pour y échapper. C'est ainsi que le capitaine Sanogo se retrouve grâce à la CEDEAO à bénéficier des privilèges d'un ancien chef d'Etat. Mais il y a d'autres chefs d'Etat africains putschistes militaires ou putschistes constitutionnels qui ne seront jamais envoyés devant les tribunaux internationaux dès lors qu'ils remplissent les servitudes qu'ils ont acceptées envers certains dirigeants occidentaux du G7 qui les maintiennent sous leur dépendance, ce aux dépens des intérêts des populations africaines.

Dernière question - SA :

Le mot de fin : L'Afrique avance ou n'avance pas ?

YEA – Réponses :

L'Afrique avance de manière asymétrique. La croissance économique de l'Afrique de 4,5% en 2012 et 4,8 % en 2013 avec une moyenne au-dessus de 4 % en moyenne depuis près d'une dizaine d'années ne se retrouve pas au niveau de la Produit intérieur brut par habitant. La répartition des fruits de la croissance ne se fait pas et le PIB/hab. n'a fait que régresser, de 4,1 % en 2007 pour tomber à 1,1 en 2011 (voir Croissance mondiale : quel rôle pour l'Afrique ? sur < <http://amaizo.info/2012/05/29/croissance-mondiale-quel-role-pour-lafrique/9532>>).